

GABIAN



COMMUNE DE GABIAN (34320)

Extrait de délibération du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 17 Juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf, et le Mercredi 17 Juillet à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents :

Mesdames FELIX Maryse, JOURDAN (ROUSSET) Agnés.

Messieurs BOUTES Francis, ALLEMANY Christian, FOREZ Daniel, SOULIE Christophe.

Membres absents :

Madame GARRIGUE Sandrina.

Messieurs BERTHOMIEU Michel et PAGEOT Emmanuel.

Procuration :

Madame Isabelle GALZY donne procuration à Monsieur FOREZ Daniel.

Madame FLAMENT Chantal donne procuration à Madame JOURDAN (ROUSSET) Agnés.

Secrétaire de séance : Monsieur FOREZ Daniel.

56/2019 Décision Modificative N°2 du Budget Principal de la Commune

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de faire une décision modificative au Budget Principal de la Commune pour créditer le compte 6541 de 1500 € pour les admissions en non-valeur.

- Transférer 1500 € du Compte 61551 au compte 6541.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir accepter la décision modificative N°2.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTTE** la décision modificative N°2 du Budget Principal de la Commune.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, et an susdit

Pour extrait conforme

Le Maire,
Francis BOUTES